



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet du préfet

La Roche-sur-Yon, le 01 mars 2022,

Monsieur le préfet,
à
Mesdames et Messieurs les députés,
Mesdames et Messieurs les sénateurs,
Monsieur le président du conseil départemental
Mesdames et Messieurs les présidents d'établissement public
de coopération intercommunale,
Madame la présidente de l'association des maires
et présidents des communautés de Vendée,
Mesdames et Messieurs les maires,

Objet : Suivi de l'accueil des déplacés ukrainiens qui se présenteraient sur notre territoire

Annexe : Lettre aux élus souhaitant accompagner la prise en charge des Ukrainiens qui se présenteraient sur notre territoire

Je vous transmets une lettre du ministre de l'Intérieur, de la ministre déléguée en charge de la citoyenneté, de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, de la ministre déléguée au Logement et du secrétaire d'État en charge de la ruralité.

Certains d'entre vous m'ont fait part de leur volonté généreuse d'accueillir des Ukrainiens déplacés, fuyant la guerre déclenchée par la Russie le 24 février dernier. Ces initiatives, portées par des associations, des particuliers ou vous-même, méritent un suivi global afin d'en assurer la cohérence et l'accompagnement.

J'initie donc un recensement de vos bonnes volontés ou des démarches que vous auriez déjà amorcées afin de faciliter l'accueil de ces personnes, fluidifier leurs démarches administratives mais aussi, le cas échéant, faire remonter au niveau national les possibilités d'accueil proposées par les collectivités territoriales de la Vendée.

À cette fin, je vous demande de bien vouloir renseigner le formulaire en ligne dont je vais vous transmettre le lien. Il s'agira pour moi d'identifier un référent auprès de chaque collectivité volontaire pour héberger des déplacés ou faire le lien avec des particuliers en mesure de les accueillir.

Sachez, d'ores et déjà, que les Ukrainiens déplacés munis d'un passeport biométrique peuvent entrer sur notre territoire sans visa et y rester pour une période de 90 jours. Passé ce délai, je serai en mesure de les autoriser à rester pour une période supplémentaire.

Je vous remercie pour votre engagement.

Le préfet,

Paris, le 28 février 2022

Mesdames et messieurs les élus,

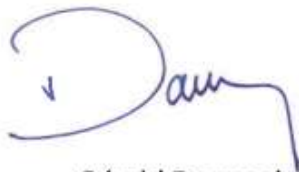
La guerre déclarée à l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, a d'ores et déjà poussé sur les routes de l'exil plusieurs centaines de milliers de personnes, dont de nombreuses familles, majoritairement des femmes et des enfants. Comme l'a indiqué d'emblée le Président de la République, « la France prendra toute sa part dans l'accueil des ressortissants ukrainiens ». Sur sa demande, le Gouvernement s'organise pour apporter la meilleure réponse d'accueil la plus rapide possible.

Sur proposition de la France, le mécanisme de protection temporaire de l'Union européenne, qui offre aux personnes déplacées un statut d'accueil adapté, devrait être adopté pour les ressortissants ukrainiens trouvant refuge sur le sol européen. S'il est, à l'heure actuelle, difficile d'anticiper le nombre d'entre eux qui rejoindront la France, nos ministères sont déjà pleinement mobilisés pour préparer leur arrivée et faire face à leurs besoins de prise en charge (hébergement et logement, accompagnement des familles, renouvellement des titres de séjour...).

Dans ce contexte, vous êtes nombreux à nous avoir fait part de votre volonté de participer à cet effort d'accueil. Comme élus, vous êtes les principaux interlocuteurs de nos concitoyens et nous vous proposons de faire connaître à votre préfet les solutions et initiatives possibles, en lien avec le secteur associatif.

C'est pourquoi nous avons demandé à l'ensemble des représentants de l'Etat de prendre votre attache dans chacun des départements dans les plus brefs délais, afin de construire avec vous, un dispositif d'accueil qui réponde aux engagements de la France et à l'élan de solidarité qui se manifeste dans la société française.

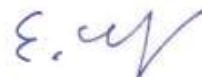
En vous remerciant par avance de votre engagement, nous vous prions d'agréer, mesdames et messieurs les élus, l'expression de notre considération distinguée.



Gérald Darmanin



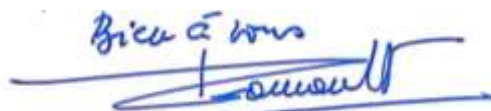
Marlène Schiappa



Emmanuelle Wargon



Joël Giraud



Jacqueline Gourault